

Original : Anglais

RAPPORT
DE LA TRENTE TROISIEME RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI DU COMITÉ
PERMANENT POUR LA COOPERATION ECONOMIQUE ET
COMMERCIALE DE L'ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE

(Ankara, les 10 et 11 mai 2017)

1. La Trente-troisième réunion du Comité de Suivi du Comité Permanent pour la Coopération Économique et Commerciale de l'Organisation de la Coopération Islamique (COMCEC) s'est tenue les 10 et 11 mai 2017 à Ankara, République de Turquie.

2. Les représentants des États Membres suivants du Comité ont assisté à la réunion :

- | | |
|-------------------------------------|--|
| 1- République de Turquie | : (Présidence Permanente) |
| 2- Royaume de l'Arabie Saoudite | : (Vice-présidence, Membre Permanent) |
| 3- Etat de la Palestine | : (Vice-présidence, Membre Permanent) |
| 4- Etat du Qatar | : (Vice-présidence, Représentant de la Région Arabe) |
| 5- Malaisie | : (Vice-présidence, Représentant de la Région Arabe) |
| 6- République du Gabon | : (Vice-présidence, Représentant de la Région Africaine) |
| 7- République Islamique du Pakistan | :(Rapporteur), |
| 8- Etat du Koweït | : (Membre du Bureau Précédent) |
| 9- République de l'Indonésie | : (Membre du Bureau Précédent) |
| 10- République du Niger | : (Membre du Bureau Précédent). |

3. Par ailleurs, des Représentants du Secrétariat Général de l'OCI, du Bureau de Coordination du COMCEC, du Centre de Recherche et de Formation Statistiques, Economiques et Sociales pour les Pays Islamiques (SESRIC), du Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC), de la Banque de Développement Islamique (BID), le Groupe International Islamique de Financement de Commerce (GIIFC), la Société Islamique d'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation (SIAICE), la Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA) et de l'Institut de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI) ont assisté à la Réunion.

(La liste des participants figure en Annexe I.)

Point 1 de l'ordre du jour : Session d'Ouverture

4. Suite à une récitation du Saint Coran, S.E. Lütü ELVAN, Ministre du Développement de la République de Turquie, a inauguré la Réunion.

5. S.E. Recep Tayyip ERDOĞAN, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC, a adressé un message aux participants à la Réunion. Son message a été lu par S.E. l'Ambassadeur Sadık ARSLAN, Conseiller en Chef du Président en matière de Politique Étrangère. Dans son message, S.E. M. Recep Tayyip ERDOĞAN a souligné que le monde islamique témoigne de développements qui détermineront d'une façon ou d'une autre le destin du prochain siècle, et a mis l'accent sur le fait que nous ne pouvons sacrifier notre civilisation de 1400 ans pour les intérêts de certains groupes pleins de mépris et d'arrogance. S.E. le Président a ajouté que nous devons tous prendre conscience d'une seule vérité : c'est la force de notre fraternité qui nous définit en tant que musulmans ; en effet, tous les musulmans sont appelés à «devenir frères et rester unis, soudés comme les cinq doigts de la main», tel que notre Prophète nous l'a ordonné (que la paix soit avec lui).

6. Le Président Recep Tayyip ERDOĞAN a aussi attiré l'attention du Comité sur la réussite de l'organisation du 13^{ème} Sommet Islamique qui s'est tenu à Istanbul les 14 et 15 avril 2016. Le Président Recep Tayyip ERDOĞAN a également souligné l'adoption de l'OCI-2025 : Programme d'Action pour la prochaine décennie, comme un résultat important du Sommet.

7. Le Président Recep Tayyip ERDOĞAN a ensuite souligné l'importance de bénéficier des instruments de la Stratégie du COMCEC, à savoir les réunions des groupes de travail et le mécanisme de financement des projets, qui constituent une plateforme importante permettant aux pays membres de partager leurs expériences et de fournir des solutions aux défis communs, et qui constituent aussi un instrument financier important pour renforcer le capital humain et la capacité institutionnelle.

8. Dans son message, S.E. le Président Recep Tayyip ERDOĞAN a mis l'accent sur le système de transport et l'infrastructure efficaces pour améliorer et renforcer la compétitivité et les relations commerciales entre les Pays Membres de l'OCI.

A cet égard, S.E. À cet égard, le Président Recep Tayyip ERDOĞAN s'est félicité pour le choix du thème de la session d'échange de vues de la prochaine Session du COMCEC : «Amélioration des Corridors de Transport Transnationaux entre les Pays

Membres de l'OCI».

9. Le Président Recep Tayyip ERDOĞAN a conclu son message en souhaitant plein succès aux participants de la 33^{ème} réunion du Comité de Suivi du COMCEC.

(Une copie du message de S.E. le Président Recep Tayyip ERDOĞAN figure en Annexe II.)

10. Suite au message de S.E. Recep Tayyip ERDOĞAN, S.E. Lütfi ELVAN, Ministre du Développement de la République de Turquie, a inauguré la Réunion.

11. S.E. M. ELVAN a déclaré que l'objectif qui consiste à réaliser 20 pour cent d'échanges commerciaux intra-OCI en 2015, tel qu'établi par le plan d'action décennal précédent de l'OCI, avait été atteint et même dépassé en 2015. Cependant, les fluctuations du prix du pétrole ont également joué leur rôle dans cette réussite.

12. D'autre part, S.E. M. ELVAN a déclaré que la part des pays membres de l'OCI dans le commerce mondial avait récemment enregistré un déclin important. Les pays membres de l'OCI ont participé pour une part d'environ 12% aux échanges au sein du commerce mondial en 2012, mais ce taux a chuté à 9,5% en 2015. S.E. ELVAN a souligné que ce déclin devrait être considéré comme un avertissement important pour les pays membres.

13. S.E. M. Lütfi ELVAN a souligné que la baisse des prix du pétrole devait conduire à des réformes économiques visant à réduire la dépendance vis-à-vis des exportations d'un nombre limité de produits dans les Pays Membres de l'OCI. A cet égard, les Pays Membres devraient poursuivre leurs efforts pour produire et exporter des produits manufacturés et des produits de haute technologie à long terme.

14. S.E. ELVAN a mis en relief l'organisation des réunions de groupe de travail et la mise en œuvre des projets dans le cadre de la stratégie COMCEC. Il a souligné que les Réunions du Groupe de Travail dans six domaines de coopération sont des plateformes appropriées pour les experts afin de mener des débats techniques de haut niveau et de produire des documents cruciaux comme la Ligne Directrice COMCEC sur le Tourisme Favorable aux Musulmans (TFM). Il a souligné l'importance de ces réunions pour partager les expériences et les bonnes pratiques et rapprocher les politiques entre les Pays Membres à long terme.

Il a aussi félicité la mise en œuvre réussie des 31 projets par les Pays Membres et des institutions de l'OCI depuis 2013.

Il a ajouté que 15 autres projets sont actuellement mis en œuvre, pour le bénéfice de plus de 45 Pays Membres en 2017.

15. S.E. ELVAN a souligné l'importance des corridors de transport bien gérés car ils augmentent la mobilité, l'interconnectivité et apportent de nouvelles occasions d'investissement.

En conséquence, les corridors de transport améliorent l'accès aux biens et aux services et favorisent l'emploi.

Il a déclaré que le choix de «l'Amélioration des Corridors de Transports Transnationaux entre les Pays Membres de l'OCI» comme thème de la session d'échange de vues de la prochaine Réunion Ministérielle du COMCEC est une décision très pertinente.

16. S.E. M. Lütfi ELVAN a conclu en souhaitant que les délibérations de la 33^{ème} réunion du Comité de Suivi du COMCEC pourront contribuer à la paix, la prospérité et au bien-être de la Oumma Islamique.

(Le message de S.E. Lütfi ELVAN figure en Annexe III.)

17. Le message de S.E. Dr. Yousef Al-OTHAIMEEN, Secrétaire Général de l'OCI, a été lu par M. Jakhongir KHASANOV du Département des Affaires Economiques du Secrétariat Général de l'OCI. Dans son message, S.E. M. Al-OTHAIMEEN a exprimé sa profonde gratitude à S.E. M. Recep Tayyip ERDOĞAN et à la République de Turquie pour leur soutien constant à l'OCI, en général, et aux activités du COMCEC, en particulier. En outre, il a souligné la nécessité de soutenir les efforts en cours visant à consolider le cadre de coopération sur la coopération Sud-Sud pour les pays les moins avancés de l'OCI. Il a aussi rappelé l'importance des activités des organes et des institutions de l'OCI dans la mise en oeuvre de l'OCI-2025 : Programme d'Action.

18. S.E. Al-OTHAIMAN a souligné le rôle de l'harmonisation des politiques de développement de l'infrastructure et de lancement de projets intégrateurs conjoints. Il a également mis l'accent sur la politique de développement des infrastructures et d'intégration régionale de l'OCI qui vise à harmoniser les efforts nationaux des Etats membres de l'OCI pour le développement de produits régionaux dans le domaine de l'agriculture et du développement rural, l'expansion du commerce intra-OCI, l'accès au marché de l'OCI et le développement des réseaux de transport parmi les Etats membres de l'OCI.

(Une copie du message de S.E. Dr. Yousef A. AL-OTHAIMEEN figure en Annexe IV.)

19. La réunion s'est poursuivie avec l'intervention du chef de la délégation de l'État de Palestine. Il a remercié le Président de la République de Turquie pour son message

particulièrement inspirant à la Réunion. Il a également remercié le Gouvernement de la République de Turquie pour son hospitalité généreuse et les excellentes dispositions prises pour la bonne marche de la réunion. Il a également félicité le Bureau de coordination du COMCEC pour les efforts visant à renforcer la coopération économique et commerciale, en particulier à travers les groupes de travail du COMCEC et le Mécanisme de Financement des Projets.

Événement en marge

20. La 30^{ème} Réunion du Comité de Session s'est tenue le 9 mai 2017.

(Le rapport de la 30^{ème} Réunion du Comité de Session figure en Annexe V.)

Sessions de Travail

21. Les séances de travail de la réunion ont été présidées par S.E. l'Ambassadeur Salih Mutlu ŞEN, Représentant Permanent de la République de Turquie à l'OCI.

22. L'Ordre du Jour de la Réunion a été adopté par le Comité.

(Une copie de l'Ordre du Jour figure en Annexe VI.)

Point 2 de l'ordre du jour : La Stratégie du COMCEC et sa Mise en Œuvre

23. Le Comité **a salué** le Rapport concernant la Mise en Œuvre de la Stratégie du COMCEC, présenté par le Bureau de Coordination du COMCEC, en soulignant les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie, et **a félicité** les Etats Membres et les Institutions de l'OCI pour leurs contributions précieuses à la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC. Le Comité **a également demandé** aux États membres et aux Institutions de l'OCI de continuer à soutenir pleinement la mise en œuvre de la Stratégie.

24. Le Comité **a salué** la réussite de la réunion des groupes de travail du COMCEC dans les domaines de coopération, conformément aux résolutions pertinentes de la 32^{ème} Session du COMCEC et **a également salué** les travaux de recherche menés par le Bureau de Coordination du COMCEC pour enrichir les discussions dans chaque Réunion de Groupe de Travail du COMCEC.

25. Le Comité **s'est félicité** des efforts des Groupes de Travail visant à rapprocher les politiques entre les États Membres dans leurs domaines de compétence et **a salué** les recommandations politiques émises par les Groupes de Travail dans leurs réunions tenues en février-avril 2017.

26. Le Comité **a invité** tous les Pays Membres à déployer tous les efforts possibles afin de mettre en œuvre les recommandations politiques, et **a exhorté** les Institutions

pertinentes de l'OCI à soutenir les États Membres à cet égard.

27. Le Comité **s'est félicité** de la finalisation des neuf projets financés dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC en 2016 et **a également salué** le lancement de quinze nouveaux projets qui seront mis en œuvre en 2017.

28. Le Comité **a invité** les pays membres à utiliser le financement de projets du COMCEC pour mettre en œuvre les recommandations politiques élaborées dans les groupes de travail du COMCEC et adoptées par les Sessions Ministérielles du COMCEC.

29. Le Comité **a appelé** les Points Focaux Nationaux du COMCEC ainsi que les Points Focaux des Groupes de Travail à collaborer plus étroitement avec le Bureau de Coordination du COMCEC en vue de communication et de coopération efficaces.

30. Le Comité **a invité** les pays membres à assurer la participation des points focaux nationaux du COMCEC et des points focaux du groupe de travail du COMCEC, aux réunions du Comité de Suivi du COMCEC et aux Sessions du COMCEC.

31. Le Comité **a encouragé** les Etats Membres enregistrés aux Groupes de Travail du COMCEC, à participer de manière active aux prochaines Réunions des Groupes de Travail pertinents et de bénéficier du Financement de Projets du COMCEC pour réaliser leurs propres projets de coopération.

32. Notant avec satisfaction que le nombre de pays membres enregistrés à un groupe de travail au moins, a atteint les 50 participants, le Comité **a demandé** aux États Membres qui ne participent pas encore, de s'inscrire aux Groupes de Travail du COMCEC et de participer activement aux prochaines réunions des Groupes de Travail.

33. Le Comité **a salué** la prochaine organisation par le Bureau de Coordination du COMCEC de la Cinquième Réunion Annuelle des Points Focaux des Groupes de Travail du COMCEC du 23 au 25 mai 2017, à Ankara, Turquie, et **a appelé** les points focaux des Groupes de Travail et les points focaux nationaux à participer activement à la réunion. Le Comité **a également souligné** que cette réunion peut être utilisée efficacement pour améliorer la coordination entre les Pays Membres, en particulier pour le développement de projets communs.

34. Le Comité **a aussi fait appel** aux Etats Membres concernés pour compléter les

«Formulaires d'Évaluation» distribués chaque année par le Bureau de Coordination du COMCEC afin de suivre la mise en œuvre des Recommandations de Politique des Groupes de Travail du COMCEC.

35. Le Comité **a également demandé** aux Points Focaux des Groupes de Travail d'être activement impliqués dans les efforts de production de connaissances du COMCEC, notamment en aidant à recueillir et à vérifier les données spécifiques aux pays et en fournissant des commentaires aux études de recherche.

36. Le Comité **a souligné** que le Financement de Projets du COMCEC peut être utilisé de manière plus efficace par les pays membres ayant des capacités avancées dans divers domaines de coopération, pour partager leur expérience avec les autres pays membres.

37. Le Comité **a remercié** le Bureau de coordination du COMCEC, le SESRIC, le CIDC, le Groupe de la BID, CICIA et l'INMPE pour leurs efforts dans la mise en œuvre de la stratégie COMCEC.

Point 3 de l'ordre du jour : Mise en Œuvre de l'OCI-2025 : Programme d'Action (TYPOA)

38. Le Comité **a pris note** du rapport présenté par le Secrétariat Général de l'OCI sur la mise en œuvre de la composante économique et commerciale de l'OCI-2025 : Programme d'Action.

39. **Rappelant** les résolutions pertinentes des 31^{ème} et 32^{ème} Sessions du COMCEC, le Comité **a souligné** l'importance du suivi actif du volet économique et commercial de l'OCI-2025 :

Programme d'action du COMCEC et **a demandé** au Secrétariat Général de l'OCI de soumettre régulièrement des rapports d'avancement exhaustifs relatifs à la mise en œuvre du Programme des Sessions du COMCEC et aux Réunions de Suivi.

40. Le Comité **a pris note des** préparatifs faits par le Secrétariat Général de l'OCI et lui **a ensuite demandé** de distribuer officiellement le Plan de Mise en œuvre de l'OCI-2025 : Programme d'Action, aux Pays Membres et aux organes/institutions de l'OCI, y compris le Bureau de Coordination du COMCEC, en vue de recueillir leurs contributions pour un développement ultérieur, et **a exhorté** le Secrétariat Général de l'OCI à soumettre les sections pertinentes au plan susmentionné à la 33^{ème} Session du

COMCEC, pour examen, dans l'optique d'un développement futur.

41. Le Comité **a demandé** au Secrétariat Général de l'OCI d'inviter les Institutions et les Organes pertinents de l'OCI, y compris le Bureau de Coordination du COMCEC, aux Réunions de Coordination Annuelles des Institutions de l'OCI dans le but de garantir une coordination efficace et une bonne synergie des activités économiques à entreprendre dans le cadre de l'OCI 2025 : Programme d'Action.

42. Rappelant les résolutions pertinentes des sessions du COMCEC, le Comité **a demandé** aux États membres qui n'ont pas encore signé et ratifié les accords dans le domaine économique pour favoriser la coopération économique et commerciale entre les États membres de l'OCI, de le faire sans délais.

Point 4 de l'ordre du jour : Expansion du Commerce Intra-OCI

43. **Prenant note avec satisfaction de** la convocation de la neuvième réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le commerce le 9 mars 2017 à Ankara sous le thème «Systèmes de guichet unique dans les pays membres de l'OCI», le Comité **a salué** les recommandations politiques suivantes :

- Renforcer les efforts de Guichet Unique dans les Etats Membres de l'OCI en développant des stratégies intégrées de Guichet Unique qui reflètent les exigences nationales et régionales, et engagent les parties prenantes d'une manière active dans ce processus,
- Améliorer l'efficacité des projets de Guichet Unique par l'identification et la mise en œuvre des changements nécessaires dans les lois et le cadre réglementaire et dans les pratiques opérationnelles,
- Accorder la priorité à la flexibilité, la scalabilité, la sécurité et l'interopérabilité dans l'architecture informatique des Systèmes de Guichet Unique,
- Promouvoir l'interconnectivité transfrontalière et l'interopérabilité des Systèmes de Guichet Unique nationaux dans la Région de l'OCI pour établir les Systèmes de Guichet Unique Régionaux,

(Le document des recommandations de Politiques avec leurs justifications figure en Annexe VII.)

44. Le Comité **a appelé** les Etats Membres qui s'étaient enregistrés au Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce, à participer activement à la 10^{ème} réunion qui sera organisée le 2 novembre 2017 sous le thème «Zones Economiques Spéciales au sein des Etats Membres de l'OCI : Apprendre des Expériences». Le Comité **a également appelé** les États Membres, qui ne l'ont pas encore fait, à s'inscrire au Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce.

45. Le Comité **a également salué** les activités organisées par le Bureau de Coordination du COMCEC, le SESRIC, le CIDC, le Groupe de la BID (CIFC), la CICIA et l'INMPE dans le domaine du commerce aligné sur la Stratégie COMCEC depuis la 32^{ème} session du COMCEC.

46. Le Comité **a salué** les efforts de l'Ouganda en coopération avec la Turquie et l'Égypte pour la mise en œuvre réussie du projet intitulé «Amélioration de la prestation des services de facilitation du commerce» au sein du troisième appel de projets dans le cadre du financement de projets du COMCEC.

47. Le Comité **a également salué** les efforts de la Palestine, le Surinam et l'ICDT pour que les projets suivants soient mis en œuvre en 2017 au sein du quatrième appel de projets dans le cadre du financement de projets COMCEC :

- Le projet intitulé «Faciliter les Relations Commerciales entre la Palestine et les Pays Islamiques» sera mis en œuvre par la Palestine en partenariat avec l'Algérie et l'Arabie Saoudite,
- Le projet intitulé «Renforcer les Services de Soutien des PME au Surinam et à la Guyane pour Augmenter la Participation aux Chaines de Valeur Mondiales» sera mis en œuvre par le Surinam en partenariat avec la Guyane et la Turquie,
- Le projet intitulé «Facilitation du Commerce : L'identification des Obstacles Non Tarifaires parmi les États membres de l'OCI sera mise en œuvre par le CIDC en coopération avec le Royaume du Maroc, le Sénégal et la République Arabe d'Égypte.

48. Le Comité **a tenu a exprimé sa reconnaissance** aux Emirats Arabes Unis pour leur accueil et le CIDC ainsi que la BID pour l'organisation de l'atelier de travail sur «La Facilitation des Echanges et les Systèmes de Guichet Unique pour les Etats Membres de l'OCI» du 16 au 18 avril 2017 à Dubai, Emirats Arabes Unis.

49. Le Comité a demandé aux États Membres concernés de participer activement aux activités organisées par le Bureau de Coordination du COMCEC, le SESRIC, le CIDC, le Groupe de la BID (ITFC), la CICIA et l'INMPE dans le domaine du commerce et **a appelé** ces institutions à envoyer des invitations aux États membres bien avant la date prévue de leurs réunions afin d'assurer leur participation.

i) TPS-OIC

50. Le Comité **a fait appel** aux Etats Membres qui n'ont pas encore signé ou ratifié

les Accords du SPC-OCI, à savoir l'Accord Cadre, le PRETAS et les Règles d'Origine, et les a invité à les signer et à les ratifier dans les meilleurs délais.

51. Le Comité **a invité** le Secrétariat du CCG au nom de ses six Etats Membres, ainsi que le Maroc à transmettre le plus tôt possible leurs listes de concessions mises à jour au Secrétariat du CNC, dans le but de rendre opérationnel le SPC de l'OCI.

52. Le Comité a demandé aux États membres participants, qui ne l'ont pas encore fait, d'informer le Secrétariat de la SPC de leurs mesures internes pertinentes à entreprendre pour la mise en œuvre des Règles d'origine SPC-OCI à la première occasion qui leur conviendra.

53. Le Comité **a salué** l'offre de la République d'Indonésie d'accueillir le « Séminaire de Formation consacré aux Etats Membres Asiatiques sur le Système de Commerce Préférentiel entre les Etats Membres de l'OCI (SCP-OCI) » qui sera organisé par le CIDC les 13 et 14 septembre 2017 à Jakarta, en Indonésie.

54. Le Comité **a demandé** au CIDC, au Bureau de coordination du COMCEC et à d'autres institutions compétentes de l'OCI de continuer à organiser des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités en ce qui concerne le SCP-OCI.

ii) Foires Commerciales Islamiques

55. Le comité **a exprimé** ses remerciements aux Etats Membres suivants pour avoir accueilli des Foires et Expositions Commerciales Islamiques en coopération avec le CIDC :

- La République du Sénégal, pour l'accueil, et le CIDC ainsi que le CICES pour l'organisation de la 2^{ème} Exposition sur l'Enseignement Supérieur à Dakar, du 9 au 12 mai 2016.
- Le Royaume d'Arabie Saoudite, pour l'accueil, et le CIDC pour l'organisation de la 10^{ème} édition du «Salon des Industries Agro-alimentaires des États membres de l'OCI, qui s'est tenue à Djeddah, du 23-26 avril 2017.

56. Le Comité **a salué** l'offre des États membres suivants d'organiser des foires et expositions islamiques en coopération avec le CIDC entre 2017 et 2019 et **a demandé** aux États membres d'encourager la participation active de leur secteur privé et des institutions concernées par ces événements :

- La République Arabe d'Égypte accueillera le «3^{ème} Salon sur le Tourisme des Etats Membres de l'OCI» au Caire, du 18 au 21 octobre 2017,
- La République du Sénégal accueillera le «1^{er} Salon de l'Economie Verte de l'OCI» du 26 au 29 octobre 2017, et le «1^{er} Salon des Métiers de la Pêche et de

l'Economie Maritime de l'OCI» en 2017 à Dakar.

- La République de Côte d'Ivoire, accueillera le «3^{ème} Forum Africain du Commerce Hallal», du 30 octobre au 1^{er} novembre 2017 à Abidjan.
- La République de Turquie accueillera la «5^{ème} Exposition des Aliments Halal» à Istanbul, du 23 au 26 novembre 2017 en coopération avec l'INMPI,
- Le Royaume d'Arabie Saoudite, accueillera «l'Exposition Internationale des Petites Industries et de l'Artisanat» du 26 novembre au 2 décembre 2017, à Al Madinah Al Munawarah, dans le cadre de la commémoration de son titre de Capitale du Tourisme Islamique en 2017.
- L'État du Koweït accueillera un «Salon Spécial Commerce de l'OCI» à Koweït-City du 6 au 10 février 2018,
- La République de Côte d'Ivoire accueillera le « 2^{ème} Salon du Bâtiment et de l'Immobilier de l'OCI » en 2017 et le « 4^{ème} Salon de la Santé » en 2018 à Abidjan.
- La République d'Irak ou La République de Guinée accueillera le 16^{ème} Salon du Commerce de l'OCI en 2019.

57. Le Comité **a réitéré** sa demande envers les Etats Membres afin qu'ils encouragent leur secteur privé à participer d'une manière active aux Foires Commerciales Islamiques.

58. Le Comité **a également réitéré** sa demande envers le CIDC pour qu'il continue ses foires sectorielles spécifiques avec la collaboration des Etats Membres et qu'il soumette des rapports d'avancement réguliers sur les foires lors des Sessions du COMCEC.

iii) Assistance Technique Liée à l'OMC

59. Le Comité **a appelé** la BID et le CIDC à continuer de fournir une assistance technique aux États Membres sur les questions liées à l'OMC et à intensifier leurs efforts pour sensibiliser les États Membres sur l'impact des négociations commerciales de l'OMC sur leurs économies et **a demandé** à la BID et au CIDC de mettre en synergie et de coordonner leurs efforts pour renforcer les capacités humaines et institutionnelles des États membres de l'OCI, afin de faciliter leur intégration totale dans le système commercial multilatéral sur une base équitable et juste.

60. Le Comité **a demandé** aux pays de l'OCI membres de l'OMC d'aider les pays de l'OCI non membres de l'OMC dans leur processus d'adhésion à l'OMC.

61. Le Comité **a exprimé son appréciation** au Royaume du Maroc d'avoir accueilli le CIDC, pour l'organisation des ateliers de travail sur « les Mécanismes de Résolution des Litiges de Commerce et d'Investissement des Etats Membres de l'OCI » à Casablanca, Maroc, les 20 et 21 février 2017.

62. Le Comité **a exprimé** son appréciation au Royaume du Maroc d'avoir accueillir le CIDC, la BID et le SESRIC pour l'organisation conjointe du « Commerce des services dans les États membres de l'OCI » à Casablanca, Maroc, les 22- 23 mars 2017.

iv) Activités de Financement du Commerce

63. Le Comité **a apprécié** les activités de financement et de promotion du commerce, et des activités de développement du Groupe de la BID (SIFC et la SIACE) et la mobilisation de fonds du marché international aussi bien que des partenaires de développement pour le financement des opérations de commerce et d'assurance dans les Etats Membres, contribuant ainsi à l'achèvement de l'objectif de 25 pourcent de commerce intra-OCI.

64. Le Comité **a pris note avec satisfaction** que les approbations cumulées de la SIFC et le décaissement dans le financement du commerce ont atteint US\$ 35,4 milliards et US\$ 26,8 milliards respectivement, et ses approbations et les décaissements en 2016 ont atteint US\$ 4,5 milliards et US\$ 4,8 milliards respectivement.

65. Le Comité **a également pris note avec satisfaction** du Groupe de la BID (SIFC et la SIACE) et de la présence régionale accrue à travers le Bureau régional du Dakar et des Bureaux de Passerelles des Pays à Dhaka, Istanbul, Jakarta et Dubai ce qui a permis à la SIFC et la SIACE de se rapprocher de ses clients et de répondre aux besoins des pays membres.

66. Le Comité **a salué** les efforts de la CIFC dans le financement des PME dans la promotion de la finance islamique et le soutien et des Pays Membres les Moins Avancés, et **a pris note** de ses efforts visant à diversifier son portfolio et d'accorder davantage de financement au secteur agricole ayant un effet direct et important sur l'amélioration de la productivité, de la création d'emplois, de l'augmentation des recettes de l'exportation et de l'allègement de la pauvreté.

67. Le Comité **a également invité** les Etats Membres à compléter les exigences d'adhésion aux institutions du Groupe de la BID (SIFC et ICIEC), pour que le Groupe de la BID exécute sa mission avec succès.

68. Le Comité **a pris note** des initiatives de promotion du commerce et de renforcement des capacités mises en œuvre par la CIFC dans le cadre de ses différents programmes phares incluant l'initiative Aide pour le Commerce pour les États arabes

(AFTIAS), Programme Spéciale pour l'Asie Centrale (PSAC), le le Programme Transitoire de Commerce Arabo-Africain, le Programme de Connaissances Commerciales et le Forum de Développement de Commerce afin de sensibiliser les secteurs privés sur les activités du SIFC.

69. Le Comité **a pris note** des efforts déployés par l'ITFC dans la mise en œuvre de programmes commerciaux intégrés pour le développement des produits de base, en combinant ses mécanismes de financement du commerce avec ses interventions d'assistance technique liées au commerce, et **a demandé** à la CFPI de développer des programmes similaires pour d'autres produits stratégiques.

70. Le Comité **a pris note** des efforts déployés par l'ITFC pour la diversification des instruments financiers islamiques, en soutenant des programmes de formation sur la finance islamique et en promouvant les solutions de financement islamique dans les forums internationaux.

v) *Les Activités Commerciales de l'INMPI*

71. La Comité **a salué** les activités de l'Institution de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI) dans le domaine de la standardisation, de la métrologie et de l'accréditation aussi bien que leur effet sur la facilitation du commerce et développement de capacité.

72. Le Comité **a invité** les États membres à devenir membre de l'INMPI et à participer activement à ses comités techniques (CT), aux conseils de métrologie et d'accréditation.

73. Le Comité **a salué** la visibilité croissante de l'INMPI et **a exprimé sa reconnaissance** à l'INMPI pour l'organisation des activités de renforcement des capacités dans son domaine de compétence.

74. Le Comité **a exprimé** son appréciation a l'INMPI d'avoir soutenu l'organisation du Sommet Mondial Halal (WHS) à Istanbul du 15 au 17 décembre 2016 sous les auspices de la présidence de la République de Turquie.

Point 5 de l'ordre du jour : Renforcer le Rôle du Secteur Privé dans la Coopération Économique

75. Le Comité **a pris note** des efforts entrepris par le CICIA pour l'organisation de forums, de programmes de formation, de réunions B2B, de séminaires et d'ateliers de travail dans l'intention de renforcer le rôle du secteur privé, d'élargir leurs réseaux et d'accroître leurs opportunités dans le commerce et l'investissement.

76. Le Comité **a encouragé** leurs Chambres de Commerce à participer activement aux activités de la CICA, notamment celles liées au développement des entreprises par le biais du MASFAQ.

77. Le Comité **a pris note** de l'organisation de l'Atelier du Développement de l'Infrastructure Clé pour la Croissance Rurale pour les Pays de l'OIC, à Istanbul, en Turquie, les 24 et 25 Avril 2017.

78. Le Comité **a pris note** des activités suivantes qui seront organisées par la CICA et **a appelé** le secteur privé des États Membres à participer activement aux activités suivantes :

- La 17^{ème} Réunion du Secteur Privé des Pays de l'OIC qui se tiendra en 2017 à Al Madinah Al Munawarah,
- Le 10^{ème} Forum des Femmes d'Affaires dans les Pays Islamiques qui se tiendra au Soudan / en Égypte en 2017,
- Le Programme de Formation sur le Développement de l'Entrepreneuriat par le biais de l'informatique pour les pays membres de l'OIC, qui se tiendra en 2017.
- Forum/Exposition d'Echange Commerciaux (par secteur) qui se tiendra en 2017,
- La 18^{ème} Réunion du Secteur Privé pour les Etats Membres de l'OIC, qui se tiendra au Koweït en 2018.
- Le Lancement du Prix de l'Innovation et de l'Excellence (ITQAN) en 2017. Le Programme de Formation sur « la Mobilisation des Technologies Entrepreneuriales et la Gestion des Incubateurs d'Entreprises & des Parcs Technologiques » qui se tiendra en 2018.
- L'Atelier / le Programme de Formation Spécialisé sur le Développement des PME / l'Accroissement des Compétences / la Sécurité Alimentaire / le Textile et l'Habillement / l'Energie Renouvelable, qui se tiendra en 2017-2018.
- Le Forum des Chambres de Commerce qui se tiendra 2017.

79. Le Comité **a pris note avec satisfaction** des mesures prises par la CICA et l'Union des Chambres turques (TOBB), la Chambre de commerce de Konya et le Forum de Konya pour l'Echange de Produits dans le but d'élaborer les mesures nécessaires pour introduire les meilleures pratiques mises en œuvre dans la ville de Konya à d'autres chambres membres pour l'échange de produits et le développement des zones industrielles.

80. **Rappelant** la résolution pertinente de la 43^{ème} Réunion du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères de l'OIC et de la 32^{ème} Session du COMCEC, le Comité **a**

pris note de l'exposé fait par le CICIA et l'Union des Chambres et des Bourses de Turquie (TOBB) sur la création d'un Centre d'Arbitrage de l'OCI affilié à la CICIA à Istanbul et leur **a demandé** de soumettre un rapport exhaustif à ce sujet lors de la 33^{ème} Session du COMCEC.

Point 6 de l'ordre du jour : Amélioration du Transport et des Communications

81. Prenant note avec satisfaction de la tenue de la 9^{ème} réunion du Groupe de travail du COMCEC sur les Transports et Communications le 16 mars 2017 à Ankara, en Turquie sous le thème «Amélioration de la Pénétration des Services Internet à haut débit dans les Pays Membres de l'OCI», le Comité **a salué** les recommandations politiques suivantes

Recommandations de Politiques pour Tous les Pays Membres de l'OCI

- Préparer des stratégies nationales d'accès au haut débit avec la participation de toutes les parties prenantes pertinentes.
- Améliorer l'alphabétisation numérique en intégrant des programmes dans le système éducatif officiel et en encourageant des initiatives informelles ciblant des couches spécifiques de la population.

Recommandations de Politiques pour les Pays Membres de l'OCI avec Différentes Etapes de Développement du Haut Débit

- Pays Membres de l'OCI à une étape avancée du développement du haut débit

- Atteindre une couverture internet à haut débit dans les milieux ruraux et isolés par le biais des pauses réglementaires et des subventions directes avec l'objectif d'améliorer les investissements liés au haut débit
- Mise en place d'incitations financières aux opérateurs pour le déploiement de la 4G

- Pays Membres de l'OCI à l'étape intermédiaire du développement du haut débit

- Réduire le coût des services haut débit à travers des initiatives de politiques publiques ciblées.
- Réduire les obstacles culturels et linguistiques grâce au développement de plateformes, de contenu et d'applications au niveau local.

- Pays Membres de l'OCI à l'étape initiale du développement du haut débit

- Offrir un service haut débit à bas prix pour les consommateurs par des opérateurs de télécommunications appartenant à l'État et subventionnés par le gouvernement
- Offrir un service haut débit à prix réduit ou gratuit qui vise les segments défavorisés de la population

(Le document des recommandations de Politiques avec leurs justifications figure en Annexe VIII.)

82. Le Comité **a demandé** aux États membres qui se sont inscrits au Groupe de Travail du COMCEC sur les Transports et les Communications de participer activement à la 10^{ème} réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur les Transports et les Communications qui se tiendra les 18-19 octobre 2017 à Ankara sous le thème « Amélioration des corridors de transport transnationaux dans les États membres de l'OCI : Concepts et Études de Cas ». Le Comité **a également appelé** les États Membres, qui ne l'ont pas encore fait, à s'inscrire au Groupe de Travail du COMCEC sur les Transports et les Communications.

83. Le Comité a salué les efforts de la Turquie en coopération avec quatre autres pays membres, pour la mise en œuvre réussie du projet intitulé « Évaluation et amélioration de l'interconnexion du fret aérien entre les États membres de l'OCI: l'approche de la co-modalité du fret aérien (ACCMA) pour faciliter le commerce intra-OIC » au sein du troisième appel de projets dans le cadre du financement de projets du COMCEC.

84. Le Comité **a également salué** les efforts de la Côte d'Ivoire pour le projet intitulé « Amélioration des capacités en matière de sécurité routière en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et au Mali », qui sera mis en œuvre en coopération avec le Burkina Faso et le Mali en 2017 dans le cadre du quatrième appel de projets.

85. Rappelant que le thème de la Session des Echanges de Vues de la 33^{ème} Session Ministérielle du COMCEC a été intitulé « L'amélioration des Corridors de Transport Transnationaux entre les Pays Membres de l'OCI » par la 32^{ème} Session du COMCEC, le Comité **a invité** les ministres des transports des pays membres à participer à la 33^{ème} Session Ministérielle du COMCEC avec les ministres chargés des Affaires du COMCEC.

86. Le Comité **s'est félicité** de l'offre de la République du Soudan d'accueillir la Deuxième Conférence Islamique des Ministres des Transports au cours du second semestre de 2017 et **a appelé** les pays membres et les organes et institutions compétents de l'OCI, y compris le Secrétariat du COMCEC, à participer activement à cet événement important.

87. Le Comité **a apprécié** les efforts déployés par le Secrétariat Général de l'OCI pour sensibiliser les États Membres de l'OCI concernés, à la nécessité d'inclure les segments nationaux respectifs le long du corridor ferroviaire de l'OCI Dakar-Port Sudan dans leurs plans nationaux de développement et **a demandé** aux États membres concernés de présenter leurs études de faisabilité bien conçues auprès du Groupe de la

BID et d'autres banques internationales de développement pour obtenir un soutien technique adéquat et un financement pour ce projet.

Point 7 de l'ordre du jour : Développement d'un Secteur Touristique Durable et Compétitif

88. **Prenant note avec satisfaction** de la tenue de la 9^{ème} réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme le 16 février 2017 à Ankara sous le thème « Tourisme Favorable aux Musulmans (TFM) : Réglementer les Etablissements d'Hébergement dans les pays membres de l'OCI », le Comité **a accueilli** favorablement les lignes directrices du TFM du COMCEC comme document de référence produit par le Groupe de travail.

(Le document de la Ligne Directrice du COMCEC sur le Tourisme Favorable aux Musulmans figure en Annexe IX.)

89. Le Comité **a demandé** aux États Membres qui se sont inscrits au Groupe de travail sur le tourisme du COMCEC de participer activement à la 10^{ème} réunion du Groupe de travail sur le tourisme qui se tiendra le 21 septembre 2017 à Ankara sous le thème «Gestion des risques et des crises dans le secteur du tourisme : Rétablissement de la Crise dans les Pays Membres de l'OCI ». Le Comité **a également appelé** les États Membres, qui ne l'ont pas encore fait, à s'inscrire au Groupe de Travail du COMCEC sur le Tourisme.

90. Le Comité **a pris note** du rapport de la 5^{ème} Réunion du Forum du Secteur Privé Touristique OCI/COMCEC tenue le 4 mai 2017 à Istanbul, Turquie, sous le thème « Communication et Gestion des Crises dans le Tourisme: Défis Récents et Solutions dans les Pays de l'OCI. » Le Comité **a noté** que les recommandations du Forum pourraient être examinées par la prochaine réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme.

91. Le Comité a salué les efforts de la Malaisie, ainsi que ceux de dix autres Pays Membres pour la mise en œuvre réussie du projet intitulé « Un cours de courte durée sur les stratégies visant à améliorer la main-d'œuvre touristique dans le tourisme local dans les Pays Membres de l'OCI » au sein du troisième appel de projets dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC.

92. Le Comité a également salué les efforts de la Gambie, ainsi que ceux du Sénégal et du Mali, pour la mise en œuvre réussie du projet intitulé «Renforcement des Capacités des Artisans dans les Pays Membres de l'OCI» au sein du troisième appel de projets dans le cadre du financement de projets du COMCEC.

93. Le Comité **a également salué** les efforts du Mozambique, du Soudan, de la Gambie et du SESRIC pour que les projets suivants soient mis en œuvre en 2017 au sein du quatrième appel de projets dans le cadre du financement de projets COMCEC:

- Le projet intitulé «Renforcement de la Capacité de la Main-d'œuvre du Tourisme Favorable aux Musulmans (TFM)» sera mis en œuvre par le Mozambique conjointement avec le Mali et le Sénégal,
- Le projet intitulé «Renforcement de la capacité des producteurs artisans et des clients dans les pays membres de l'OCI» sera mis en œuvre par le Soudan conjointement avec le Tchad et le Djibouti,
- Le projet intitulé « Élaboration d'un Programme de Formation et de Certification pour l'Industrie Musulmane des Voyages, du Tourisme et de l'Hôtellerie » sera mis en œuvre par la Gambie en conjointement avec le Nigeria et le Sénégal,
- Le projet intitulé « Programme de formation sur le développement et la promotion du Tourisme Favorable aux Musulmans dans les pays membres de l'OCI » sera mis en œuvre par le SESRIC conjointement avec 18 pays membres.

94. Le Comité **s'est félicité** de l'offre de la République Populaire du Bangladesh d'accueillir la 10^{ème} session de la Conférence Islamique des Ministres du Tourisme du 12 au 14 novembre 2017 à Dhaka et **a appelé** les États Membres et tous les organes et institutions compétents de l'OCI, y compris le Secrétariat du COMCEC, à participer activement à cet événement important.

95. Le Comité **a salué** la tenue du 10^{ème} Salon International du Tourisme de Téhéran du 6 au 9 février 2017 à Téhéran, République Islamique d'Iran.

96. Le comité **a apprécié** que la République Arabe d'Egypte accueillerait et que le CIDC et le CICA organiserait un forum sur « l'Investissement des secteurs Publics et Privés dans le cadre du tourisme Islamique », le 18 octobre 2017 au Caire, en marge de la «3^{ème} Foire du Tourisme de l'OCI» en collaboration avec le Secrétariat Général de l'OCI et le SESRIC. Rappelant la résolution pertinente de la 43^{ème} réunion du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères, le Comité **s'est félicité** du fait que ce Forum fonctionnera en coopération et en collaboration avec le Forum du Tourisme du Secteur Privé de l'OCI / COMCEC.

97. Le comité **a salué** l'offre du Royaume d'Arabie Saoudite d'accueillir, et le CIDC d'organiser un atelier de travail sur «Les Palmiers Dattiers et l'Economie des Oasis», les 26 et 27 novembre 2017 à Al Madinah Al Munawarah, en collaboration avec le

SESRIC, l'ISESCO, et la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Al Madinah, en marge de « l'Exposition Internationale des Petites Industries et de l'Artisanat », dans le cadre de la célébration d'Al Madinah Al Munawarah comme Capitale du Tourisme de l'OCI en 2017.

Point 8 de l'ordre du jour : Accroître de la Productivité du Secteur Agricole et Maintenir la Sécurité Alimentaire

98. **Prenant note avec satisfaction** de la tenue de la 9^{ème} réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture le 3 mars 2017 à Ankara sous le thème « Réduction du Gaspillage Alimentaire dans les pays membres de l'OCI », le Comité **a salué** les recommandations politiques suivantes :

- Développer un cadre législatif spécifique et une feuille de route pour réduire le gaspillage alimentaire dans un contexte holistique, y compris les chaînes logistiques
- Promouvoir les banques alimentaires et les réseaux de distribution alimentaire
- Conduire un ensemble cohérent d'initiatives et de campagnes pour accroître la sensibilisation en ce qui concerne le gaspillage alimentaire dans les chaînes logistiques et pendant la consommation

(Le document des recommandations de Politiques avec leurs justifications figure en Annexe X.)

99. Le Comité **a appelé** les États membres qui se sont inscrits au Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture à participer activement à la 10^{ème} réunion du Groupe de travail du COMCEC sur l'Agriculture qui se tiendra le 28 septembre 2017 sous le thème « Amélioration des Performances du Marché Agricole : Création et Développement des Institutions de Marché. » Le Comité **a également appelé** les États Membres, qui ne l'ont pas encore fait, à s'inscrire au Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture.

100. Le Comité a salué les efforts de l'Iran, de la Palestine et de la Turquie pour la mise en œuvre réussie des projets suivants respectivement au sein du troisième appel de projets dans le cadre du financement de projets du COMCEC :

- Le projet intitulé « l'Autonomisation des Ménages Ruraux quant à la Gestion de la Production, l'Approvisionnement et l'Accès au Marché » mis en œuvre par l'Iran conjointement avec l'Azerbaïdjan et la Turquie.

- Le projet intitulé « Amélioration de la Productivité des Petits Ruminants en Ayant Recours aux Différentes Technologies comme l'Ensilage, le Bloc Alimentaire et l'Hydroponie » mis en œuvre par la Palestine conjointement avec la Jordanie et la Tunisie.
- Le projet « Création d'une Base de Données, d'une Connexion Réseau et de Pages Web des Petits Exploitants/Coopératives Agricoles Familiales entre les Etats Membres de l'OCI » mis en œuvre par la Turquie avec la participation de vingt-quatre autres Pays Membres.

101. Le Comité **a également salué** les efforts de la Gambie, de l'Indonésie et de l'Ouganda pour que les projets suivants soient mis en œuvre en 2017 au sein du quatrième appel de projets dans le cadre du financement de projets du COMCEC :

- Le projet intitulé « Réduction des Pertes Post-Récolte dans les Céréales pour Améliorer les Moyens de Subsistance Ruraux » sera mis en œuvre par la Gambie, en coopération avec l'Indonésie et le Nigeria.
- Le projet sur « L'Amélioration du Revenu des Petites et Moyennes Exploitations Agricoles dans les Etats Membres de l'OCI en Réduisant les Pertes dans la Production Animale » sera mis en œuvre par l'Indonésie en coopération avec le Brunei Darussalam, la République Arabe d'Egypte, la Malaisie et le Soudan.
- Le projet intitulé « Renforcer la Capacité pour Établir, Vérifier et Rendre Conforme les Normes de Qualité des Produits Agricoles » sera mis en œuvre par l'Ouganda en partenariat avec la Turquie, la Côte d'Ivoire, le Soudan et la Gambie.

Point 9 de l'ordre du jour : Allègement de la Pauvreté

102. **Prenant note avec satisfaction** de la tenue de la 9^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté, le 6 Avril 2017 à Ankara sur le thème « La Malnutrition dans les Pays Membres de l'OCI : Un Piège pour la Pauvreté », le Comité **a salué** les recommandations politiques suivantes :

- Développer et mettre en œuvre des interventions concernant la nutrition et des interventions sensibles à la nutrition, en particulier envers les femmes en âge de procréer appartenant aux groupes vulnérables
- Amélioration des pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants (IYCF), y compris l'allaitement maternel, conformément aux directives de l'OMS

- Assurer l'accès universel à la santé, à l'eau potable et aux installations sanitaires, et lancer des campagnes éducatives sur les maladies infectieuses afin d'éliminer la sous-alimentation
- Assurer l'accès à des aliments sûrs et nutritifs pour tous, y compris en situation d'insécurité alimentaire aiguë

(Le document des recommandations de Politiques avec leurs justifications figure en Annexe XI.)

103. Le Comité **a appelé** les États Membres qui se sont inscrits au Groupe de travail du COMCEC sur la réduction de la pauvreté à participer activement à la 10^{ème} réunion du Groupe de travail sur la réduction de la pauvreté qui se tiendra le 5 octobre 2017 sous le thème « Education des enfants défavorisés dans les pays membres de l'OCI : La Clé pour Échapper à la Pauvreté ». Le Comité **a également appelé** les États Membres, qui ne l'ont pas encore fait, à s'inscrire au Groupe de Travail du COMCEC sur l'Allègement de la Pauvreté.

104. Le Comité a salué les efforts de l'Indonésie, ainsi que ceux de la Malaisie et la Turquie pour la mise en œuvre réussie du projet intitulé «Développer des initiatives locales pour l'allègement de la pauvreté grâce à des moyens de subsistance durables communautaires dans les pays membres de l'OCI» au sein du troisième appel de projets dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC.

105. Le Comité **a également salué** les efforts de l'Albanie, de la Gambie, de l'Indonésie et du Surinam pour que les projets suivants soient mis en œuvre en 2017 au sein du quatrième appel de projets dans le cadre du financement de projets du COMCEC:

- Le projet intitulé « Création d'une feuille de route pour un service social intégré pour le logement » sera mis en œuvre par l'Albanie en partenariat avec la Turquie et l'Azerbaïdjan,
- Le projet intitulé «Formation sur l'entrepreneuriat et la gestion des petites entreprises pour les femmes en Gambie, au Sénégal et au Sierra Leone» sera mis en œuvre par la Gambie en partenariat avec le Sierra Leone et le Sénégal,
- Le projet intitulé « Renforcer les Moyens de Subsistance Locales et Durables pour Activer les Pauvres en Ouvrant une Voie de Marketing par le Commerce Électronique » sera mis en place par l'Indonésie en partenariat avec la Turquie et la Malaisie,
- Le projet intitulé « La Professionnalisation de la Garde d'Enfants dans Certains Pays de l'OCI » sera mis en œuvre par le Surinam en partenariat avec le Nigeria et la Guyane.

i) Le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) et le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA)

106. Le Comité **a réitéré sa demande** aux Pays Membres engagés auprès du FSID de respecter leurs engagements, et a fait appel aux pays membres qui ne se sont pas encore engagés auprès du FSID de s'y engager en vue de permettre au Fonds de financer plus de projets de développement dans les Pays Membres. Le Comité **a également demandé** aux pays membres d'envisager de prendre des engagements supplémentaires sur une base volontaire.

107. Le Comité a également demandé au FSID d'intensifier ses efforts pour la mobilisation des ressources provenant de différentes sources, y compris le secteur privé dans les Etats Membres.

108. Le Comité **a félicité** les efforts déployés par la Banque Islamique de Développement (BID) pour mobiliser des ressources provenant de différentes institutions de financement pour une mise en œuvre plus efficace du FSID et du PSDA.

109. Rappelant les résolutions pertinentes des 31^{ème} et 32^{ème} sessions du COMCEC, le Comité **a réitéré sa demande** à la BID de finaliser l'affectation du financement au projet de renforcement des capacités du SESRIC pour la finalisation réussie du Programme du Coton de l'OCI.

ii) Programme de l'EPF-OCI

110. Le Comité **a apprécié** les efforts continus du SESRIC pour lancer et mettre en œuvre divers programmes de renforcement des capacités et des cours de formation dans différents domaines et centres d'intérêt pour les États membres, en vue de renforcer les capacités et la qualité des ressources humaines dans ces pays, et **a appelé** le SESRIC à mobiliser davantage de ressources financières pour le programme.

111. Prenant note du rapport présenté par le SESRIC sur le programme de l'OCI-PFP et appréciant la contribution du SESRIC dans la mise en place d'un centre de formation professionnelle à l'Université Islamique en Ouganda, le Comité **a demandé** au SESRIC et à d'autres institutions de l'OCI de déployer des efforts dans la mise en place d'une capacité similaire au sein de l'Université Islamique prévue à Kaboul.

112. Le Comité **a appelé** les États membres à participer et à soutenir les différents programmes de renforcement des capacités du SESRIC dans le cadre du programme EPF-OCI.

iii) Mise en Œuvre des ODD

113. Rappelant la résolution pertinente de la 32^{ème} session du COMCEC, le Comité **a demandé** au Bureau de Coordination du COMCEC de rassembler les activités des institutions de l'OCI pour la mise en œuvre des ODD dans les pays membres, et de soumettre un rapport en conséquence à la 33^{ème} Session du COMCEC.

114. Le Comité **a pris note** de «L'Enquête tendancielle sur les priorités des ODD des pays membres de l'OCI» menée par le SESRIC pour identifier les domaines prioritaires des ODD pour les pays membres et **a demandé** au SESRIC de soumettre un rapport sur les résultats de l'enquête à la 33^{ème} session du COMCEC.

Point 10 de l'ordre du jour : Renforcement de la Coopération Financière

115. **Prenant note avec satisfaction** de la tenue de la 8^{ème} réunion du Groupe de travail du COMCEC sur la Coopération Financière, le 30 mars 2017 à Ankara sous le thème «Amélioration de la Gestion de la Dette Publique dans les pays membres de l'OCI», le Comité **a salué** les recommandations politiques suivantes :

- Renforcer/établir une Unité de Gestion des Dettes Publiques indépendante, ayant des fonctions bien définies et une stratégie spécifique sur la gestion des dettes,
- Développer/améliorer le marché de la dette nationale,
- Élargir et diversifier la base créancière,
- Allonger la maturité moyenne de la dette publique,
- Appliquer des méthodes de gestion des risques macroéconomiques.

(Le document des recommandations de Politiques avec leurs justifications figure en Annexe XII.)

116. Le Comité **a invité** les États membres qui se sont inscrits au Groupe de travail du COMCEC sur la coopération financière à participer activement à sa neuvième réunion qui se tiendra le 26 octobre 2017 à Ankara sous le thème « Diversification des instruments financiers islamiques ». Le Comité **a également appelé** les États Membres, qui ne l'ont pas encore fait, à s'inscrire au Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière.

117. Le Comité **a félicité** les efforts de la Gambie, ainsi que ceux du Nigeria et du Sierra Leone pour la mise en œuvre réussie du projet intitulé « Vers un cadre institutionnel amélioré pour la finance islamique » au sein du troisième appel du

projets dans le cadre du financement du projets du COMCEC.

i) Forum des Bourses de Valeur des Etats Membres de l'OCI

118. Le Comité **a salué** les efforts déployés par le Forum des Bourses des États membres de l'OCI et de ses groupes de travail et a également invité les États membres à participer activement aux activités organisées dans le cadre de ce Forum.

119. Le Comité **a accueilli** la proposition de Borsa Istanbul en tant que Secrétariat du Forum des Bourses de l'OCI, d'accueillir la 11^{ème} réunion du Forum en 2017 à Istanbul et **a demandé** à tous les États Membres de prendre part activement à cet évènement.

120. Le Comité **a également demandé** aux États membres et à la BID de soutenir la promotion de l'Indice S&P OCI/COMCEC et de ses sous-indices potentiels.

121. Rappelant la résolution pertinente de la 32^{ème} session du COMCEC, le Comité **a pris note** des progrès accomplis dans l'établissement d'une plateforme d'échange et de transactions d'or basée sur Internet, hautement adaptable, dans le but ultime d'une bourse/plate-forme d'or parmi les pays membres volontaires et **a demandé** du Forum/Secrétariat du Forum d'effectuer les études nécessaires pour la plateforme/bourse proposée et soumet un rapport complet à la 33^{ème} session du COMCEC.

122. Le Comité **a appelé** les Etats Membres intéressés à participer activement à l'Équipe de Travail du Forum afin de soutenir la plateforme/la bourse proposée en accélérant l'intégration des bourses et l'harmonisation des cadres réglementaires.

ii) Coopération entre les Organismes de Réglementation des Marchés de Capitaux

123. Le Comité **a salué** les efforts déployés par les groupes de travail du Forum des régulateurs du marché des capitaux du COMCEC et **a invité** les États Membres à soutenir les efforts du Forum en participant à ses réunions, en contribuant à l'accomplissement des mandats des groupes de travail et en nommant des agents de liaison pour faire le suivi du travail.

124. Le Comité **a également salué** l'offre du Conseil des marchés des capitaux de la République de Turquie, en tant que Secrétariat du Forum, d'accueillir la Sixième Réunion du Forum des ORMC du COMCEC en 2017 à Istanbul et a demandé à tous les États Membres de participer activement à cette réunion.

125. Rappelant la résolution pertinente de la 32^{ème} Session du COMCEC, le Comité **a également pris note** des efforts déployés dans le cadre de la proposition du Forum visant à créer une plateforme électronique COMCEC de l'immobilier entre les Etats membres intéressés de l'OCI participant au Forum et **a demandé** au Forum/Secrétariat du Forum de compléter l'étude exhaustive pour identifier les étapes nécessaires à l'établissement de la plateforme proposée, avec le soutien des autorités nationales et bourses compétentes d'États membres volontaires, et de soumettre un rapport à la 33^{ème} session Ministérielle du COMCEC.

126. Le Comité **a appelé** les Etats Membres intéressés à identifier leurs autorités compétentes et à participer activement aux études afin d'accélérer et de compléter les travaux techniques nécessaires pour établir la plateforme électronique COMCEC de l'immobilier.

iii) Coopération entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires

127. Le Comité **a salué** l'offre de la Banque Centrale de Turquie d'accueillir la 15^{ème} réunion des Banques Centrales et des Autorités Monétaires des États Membres de l'OCI, les 21 et 22 septembre 2017 à Bodrum/Turquie, et **a demandé** à tous les États membres de participer activement à cet événement.

128. Le Comité **a également salué** les programmes de formation et de renforcement des capacités organisés par le SESRIC sur les sujets concernant les Banques Centrales et **a demandé** au SESRIC de poursuivre l'organisation de telles activités pour les institutions compétentes des Etats Membres.

Point 11 de l'ordre du jour : Préparations pour l'Échange de Vues sur «L'Amélioration des Corridors de Transport Transnationaux entre les Pays Membres de l'OCI»

129. Rappelant la résolution pertinente de la 32^{ème} Session du COMCEC, le Comité **a demandé** que la 10^{ème} réunion du Groupe de travail du COMCEC sur les transports et les communications ait lieu les 18-19 octobre 2017 à Ankara, avec la coopération des institutions compétentes de l'OCI, de travailler et d'élaborer sur le thème « Amélioration des corridors de transport transnationaux dans les Pays Membres de l'OCI » et de formuler des recommandations politiques concrètes et de les soumettre dans un rapport lors de la 33^{ème} session du COMCEC.

130. Le Comité a **encouragé** les États membres à préparer leurs rapports nationaux sur le thème mentionné et à les transmettre par voie électronique au BBC le 15 octobre 2017 au plus tard.

i) Thèmes éventuels pour la Session d'Echange de Vues de la 34^{ème} Session du COMCEC

131. Le Comité a **pris note** des thèmes potentiels suivants de la Session ministérielle d'échange de vues de la 34^{ème} Session du COMCEC :

Thème 1 : Amélioration des systèmes de gestion des risques douaniers dans les États membres de l'OCI

Thème 2 : Amélioration de la performance et l'accès aux marchés agroalimentaires dans les pays membres de l'OCI

Thème 3 : Le rôle du Sukuk dans les marchés de capitaux islamiques

Thème 4 : Stratégies de développement des destinations touristiques et d'institutionnalisation dans les pays membres de l'OCI

Thème 5 : *Mise en Œuvre des ODD* Qualité de l'éducation dans les États membres de l'OCI

Thème 6 : Financement des Infrastructures de Transport dans les Pays Membres de l'OCI

132. Le Comité a **demandé** au Bureau de Coordination du COMCEC de faire circuler un questionnaire entre les États membres pour sonder leurs points de vue sur les thèmes susmentionnés et tout autre point de vue, et d'en soumettre les résultats dans un rapport à la 33^{ème} Session du COMCEC.

Point 12 de l'ordre du jour : Projet d'Ordre du Jour de la 33^{ème} Session du COMCEC (Istanbul, 20-23 novembre 2017)

133. Le Comité a **préparé** et **décidé** de soumettre le Projet d'Ordre du Jour à la 33^{ème} Session du COMCEC.

(Une copie du Projet d'Ordre du Jour de la 33^{ème} Session du COMCEC figure en Annexe XIII.)

Session de Clôture

134. Lors de la séance de clôture présidée par S.E. M. l'Ambassadeur Salih Mutlu ŞEN, Représentant Permanent de la République de Turquie auprès de l'OCI, le Comité a adopté son rapport ainsi que ses annexes.

135. Au nom de toutes les délégations, S.E. M. Sami bin Abdulaziz AZZEBIN, chef

de la délégation du Royaume d'Arabie Saoudite, a exprimé ses remerciements à S.E. M. Recep Tayyip ERDOĞAN, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC, pour sa conduite éclairée des efforts intenses menés sous l'égide du COMCEC, et au gouvernement de la République de Turquie pour l'accueil chaleureux dont ont bénéficié les membres du Comité de Suivi. Il a conclu en soulignant l'importance des recommandations adoptées pendant la Réunion, et a remercié toutes les délégations pour leurs efforts.

136. Dr. Jakhongir KHASANOV du Département des Affaires Economiques du Secrétariat Général de l'OCI, a prononcé les observations de clôture au nom de S.E. Dr. Yousef Al-OTHAIMEEN, Secrétaire Général de l'OCI. M. KHASANOV a souligné l'importance du suivi et de la mise en œuvre des résolutions du COMCEC pour renforcer la coopération économique et commerciale entre les Pays Membres. Il a conclu en remerciant les Pays Membres et les organes et institutions de l'OCI pour leurs efforts en vue de l'exécution de l'OCI-2025 : Programme d'Action.

137. Dans son discours de clôture, après avoir exprimé sa satisfaction pour l'achèvement réussi de la Réunion, S.E. M. Salih Mutlu ŞEN a déclaré que le monde devient jour après jour un village planétaire, et que les relations économiques et commerciales entre les nations sont devenues plus fortes que jamais en raison des progrès extraordinaires de la technologie, et des infrastructures de transport et de communication . Dans ce contexte, il a déclaré que les pays islamiques devraient rester à la hauteur et ne pas être à la traîne.

138. S.E. ŞEN a appelé tous les Pays Membres concernés à compléter les étapes requises pour rendre opérationnel le SPC-OCI. Il a souligné l'importance de la mise en œuvre des recommandations politiques des Groupes de Travail par les Pays Membres et a mis l'accent sur la participation des Points Focaux dans les délégations nationales qui assistaient aux réunions du Comité de Suivi ainsi qu'aux sessions ministérielles du COMCEC.

139. S.E. ŞEN a conclu en exprimant ses remerciements et sa gratitude à toutes les délégations des pays membres, aux Rapporteurs, aux représentants des institutions de l'OCI, au Bureau de coordination du COMCEC, aux interprètes, aux traducteurs et aux autres membres du personnel participant à l'organisation de la Réunion, pour leurs efforts qui ont pleinement contribué à la réussite de cette réunion.

(Une copie du Discours de Clôture de S.E. M. *Salih Mutlu ŞEN* figure en *Annexe IV*)

